



27/05/2024

Le groupe SOCOTEC a signé la charte de la sécurité routière avec la déléguée interministérielle et renforce son engagement pour la santé et la sécurité au travail.

C'est avec cette volonté que la charte de la Sécurité Routière a été signée le 10 mars 2022, au siège de notre entreprise avec Madame Gautier-Melleray, Déléguée Interministérielle à la sécurité routière et Hervé Montjotin, président du Groupe SOCOTEC.
Et depuis ?

BULLETIN D'INFORMATION ROUTIÈRE

VOTRE SÉCURITÉ EST NOTRE PRIORITÉ !



D'après la Direction Qualité Sécurité :

« A la suite du vol de sa roue avant gauche, un collaborateur a équipé son véhicule d'une roue galette pour poursuivre sa route puis a déclaré l'incident sur Carcheck.

La société de réparation contactée n'a pas donné suite à la demande, cet incident étant lié à un vol et donc à une dégradation du véhicule (et non à une crevaison).

En attendant de bénéficier d'un véhicule de remplacement, le temps que le véhicule soit pris en charge, le collaborateur a continué de rouler avec la roue de secours pendant 15 jours.

Le saviez-vous ? La vitesse maximale autorisée avec une roue galette est de 80 km/h et 65km/h par temps pluvieux.

La distance maximum d'utilisation avec ce type de roue est de 100 km. »

Les belles paroles n'engagent que ceux qui veulent bien les écouter.

Un collaborateur a roulé pendant 15 jours avec une galette... Avant de pouvoir bénéficier d'un véhicule de remplacement !

Pour les pros de la DQS, la distance de 100 km a t'elle bien été respectée ?

Il n'y avait surement aucun risque pour ce collaborateur, sinon Socotec et sa DQS, proche de notre sécurité, et ce sont ses priorités, seraient surement intervenues en amont en proposant un véhicule de location hors circuit conventionnel et plus rapide d'accès, voire sécuritaire ...

Au fait, le disque de frein a-t'il été vérifié ou remplacé avant la réparation de son pneumatique ?

Non, pas besoin puisque ce collaborateur a roulé pendant 15 jours avec sa galette ☺

Un disque de frein voilé est surement plus dangereux que l'utilisation d'une galette... Quand les véhicules Socotec en sont équipés.

Les chefs de groupe, les directeurs d'agence et les DPO n'ont pas du lire leurs délégations employeur et la partie santé/sécurité liée à leurs obligations.
Et pour notre DQS ?

Sécurité ou mauvaise case ?

**A la DQS de nous répondre.
Longue vie à Carcheck.**

La solution ultime pour se déresponsabiliser.

A méditer.

Bla Bla Bla, la Sécurité à moindre coût.

RSE : Réelle Source d'EBITDA, La première impression n'est pas forcément la bonne !



Réveillez-vous, adhérez au bon syndicat. Défendez vos droits !

<http://cgtsocotec.free.fr/> <https://socotecgroup.sharepoint.com/sites/CGT> [Facebook](#)
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61553145394129>